



**SOLIDARITÉS
NOUVELLES
LOGEMENT**



RAPPORT D'ACTIVITÉ

**SOLIDARITES NOUVELLES
POUR LE LOGEMENT UNION**

2024

www.solidarites-nouvelles-logement.org

SOMMAIRE

MOT DE LA PRESIDENTE	P.3
PRESENTATION	P.5
L'écosystème SNL Les missions de SNL Union Conseil d'administration et gouvernance L'équipe	
QUELQUES FAITS MARQUANTS	P.8
REPENSER COLLECTIVEMENT NOTRE MODELE	P. 9
DEVELOPPER ET DIVERSIFIER NOS RESSOURCES	P. 10-11
Les partenaires privés Les fonds publics La collecte des particuliers	
FORTIFIER ET PROMOUVOIR LE COLLECTIF	P.12-15
Des actions de communication L'engagement bénévole au cœur de notre projet associatif Optimiser nos outils pour mieux valoriser notre impact	
DEVELOPPER L'ACTION DE SNL SUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES	P.16
RAPPORT FINANCIER	P.17-23
Bilan Compte de résultat	
PERSPECTIVES 2025	P.24

MOT DE LA PRESIDENTE



Baudouin de Pontcharra, qui a quitté la présidence de SNL Union au printemps 2024, écrivait il y a un an : « La bombe sociale du logement a explosé. La crise du logement dont les personnes les plus fragiles subissent les conséquences depuis des années s'est généralisée à l'ensemble de la population française. »

Aujourd'hui, que dire... si ce n'est confirmer ce constat ! L'effondrement de la production de logements s'est poursuivi en 2024 sur tous les types de logement, paralysant l'accès pour les plus fragiles. Le nombre de demandes de logements sociaux ne cesse d'augmenter, atteignant 2,7 millions de demandes non pourvues, alors que ceux qui ont un logement social peuvent de moins en moins évoluer ensuite vers l'offre privée, en crise elle aussi ; l'embolie est là, avec moins de 400 000 attributions de logements sociaux par an, niveau historiquement bas et qui rend encore plus difficile l'accès à des logements pour les plus pauvres.

L'Ile-de-France est la région où cette crise est la plus forte. Comment justifier que seulement 13,5% des attributions de logements sociaux hors des Quartiers Politique de la Ville bénéficient au quart le plus pauvre des demandeurs ? Le logement social est-il, en pratique, prioritairement pour ceux qui ne sont pas « trop modestes » ? Comment des personnes en situation fragile pourraient-elles construire des projets, un avenir, s'engager dans une formation, trouver un emploi plus stable, permettre à leurs enfants une scolarité comme tous les autres enfants, si elles n'habitent pas quelque part, chez elles, avec une stabilité suffisante pour reconstruire des projets et des liens ?

Les acteurs du logement alertent ; et parmi eux, ceux impliqués pour le logement des personnes défavorisées et leur insertion, comme SNL. L'instabilité des politiques gouvernementales, avec 3 ministres entre janvier 2024 et décembre 2024 (un record probablement), ne permet pas de relever les défis. Et dans un contexte politique et budgétaire local, national et international en tension, les plus fragiles peuvent être oubliés - des coupes budgétaires notamment de certaines collectivités ont des effets dévastateurs pour des projets en cours et futurs - voire cristalliser des inquiétudes et rejets nourris par des amalgames simplistes et dangereux. La densification d'attaques contre la loi SRU ou le principe d'égalité d'accès au logement social sont des alertes graves.

Or la mixité sociale, c'est concret, et cela marche même dans les zones les plus tendues ! Et à SNL, nous savons bien que cela peut changer des vies. Celles de locataires qui peuvent se poser, être accompagnés et reprendre pied puis accéder à un logement pérenne ; celles des bénévoles et salariés de SNL aussi, car la rencontre transforme chacun.

Alors en 2024, nous avons continué. Nous avons continué à développer notre parc de logements, malgré un ralentissement du fait des contraintes très fortes ; à accueillir et accompagner les plus fragiles, sans renoncer, par le travail des équipes salariées et de bénévoles ; à chercher à faire connaître aux responsables de politiques publiques comme au grand public les besoins et des réponses possibles.

Avec une feuille de route commune issue des travaux de fond menés début 2024, associant SNL Union, SNL-Prologues et les associations départementales, nous avons renforcé nos

efforts pour utiliser au mieux nos ressources, en trouver d'autres, améliorer nos actions et leurs impacts, augmenter notre visibilité, faire mouvement tous ensemble.

Notre identité visuelle renouvelée début 2024 est maintenant bien en place, le travail approfondi sur notre modèle économique permet de mieux cerner ce qu'il faut faire évoluer pour sécuriser nos associations, de nombreux projets sont engagés. Face aux difficultés, dont le début d'année 2025 confirme hélas l'ampleur et les impacts, les priorités confirmées et précisées ces derniers mois doivent nous permettre de poursuivre notre action, tous ensemble et avec les ménages les plus en difficulté.

Merci à toutes et à tous pour vos engagements et vos soutiens ; et... bravo !

Amicalement,

Catherine Larrieu, Présidente de SNL Union

PRESENTATION

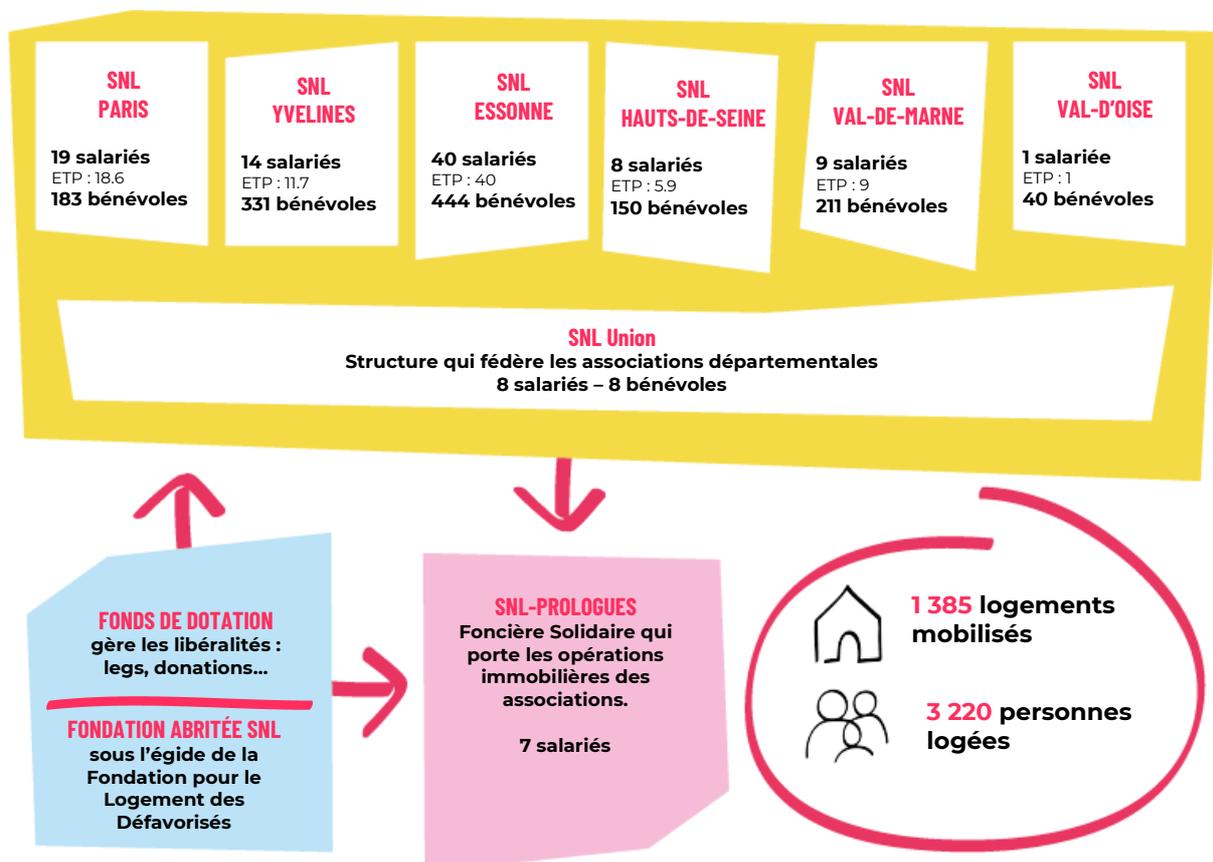
L'ECOSYSTEME SNL

Depuis plus de 35 ans, Solidarités Nouvelles pour le Logement crée et loue des logements d'insertion accessibles aux ménages les plus précaires, pour lesquels aucune solution de logement stable n'existe.

Composée de six associations, de la coopérative foncière solidaire Prologues, d'un fonds de dotation et d'une fondation abritée par la Fondation pour le Logement des Défavorisés, le mouvement SNL puise sa force dans un modèle unique, innovant et solide, fondé sur l'engagement citoyen.

Son activité repose sur quatre piliers :

- 🏠 Créer des logements d'insertion par le biais de la construction neuve, le bail à réhabilitation, l'achat-rénovation ou la mise à disposition par des particuliers.
- 🏠 Louer ces logements, dans le diffus ou en pensions de famille, à des personnes en difficulté « le temps qu'il faut » pour qu'elles retrouvent une stabilité.
- 🏠 Accompagner chaque ménage en tissant du lien social, jusqu'à l'accès à un logement pérenne.
- 🏠 Témoigner pour mobiliser autour de notre action et interpeller les instances politiques et les acteurs publics et privés.



LES MISSIONS DE SNL UNION

SNL Union a pour objet de contribuer soit directement, soit par l'intermédiaire de ses membres, au logement des personnes en situation de grande précarité. Elle fédère les associations départementales. Elle a ainsi un rôle de mutualisation, de soutien et d'animation, mais aussi de développement du projet sur les territoires non couverts. Sa raison d'être se matérialise au travers de quatre activités principales :



Animer le mouvement SNL, et le représenter sur le territoire francilien et national.



Coordonner et gérer en commun un ensemble de moyens, produits et services destinés à offrir des logements décents aux personnes en situation de mal-logement.



Favoriser le développement du projet associatif SNL, notamment dans les territoires en développement : ingénierie de projet sur les opérations mobilières, immobilières, financières, techniques, directes ou indirectes liées à son objet principal.



Prendre part à l'évolution de l'opinion et des politiques publiques pour une meilleure prise en compte du droit au logement accessible pour tous.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

COMPOSITION AU 31/12/2024

Nom	Mandat (Union)	Nom	Mandat (Union)
Catherine Larrieu	Présidente Personnalité qualifiée	Aurélie Goin	Administratrice Personnalité qualifiée
François Baufine-Ducrocq	Vice-président et trésorier	Elizabeth de Dumast	Administratrice
Bertrand Chanzy	Secrétaire	Christine Canuet	Administratrice
Christophe Quiquand	Administrateur	Brigitte Désir	Administratrice
Fabrice Antore	Administrateur	Anne Viot	Administratrice
Christophe Givois	Vice-secrétaire	Patrice Gravellier	Administrateur
Marie-Claire Bidaud	Administratrice	Frédéric Gradwohl	Administrateur
Vanina Mercury	Administratrice	Catherine Pernot	Administratrice
Elisabeth Muller	Administratrice		

Le Conseil d'administration de SNL Union est composé de deux administrateurs de chaque SNL départementale, d'un représentant de SNL-Prologues de référents des commissions rattachés au Conseil d'Administration et, depuis 2024, de deux personnalités qualifiées.

🏠 **Vie des Instances :**

- 8 réunions du Conseil d'administration
- 8 réunions du Bureau
- 3 Assemblées Générales
- 1 séminaire modèle économique

🏠 **Trois commissions permanentes :**

- La commission Développement
- La commission Finance
- La commission Parole et positionnement publics

🏠 **Des groupes de travail impulsés par SNL Union :**

Composés de salariés et de bénévoles des différentes SNL départementales et de SNL Union, ils permettent un travail en commun sur des projets transversaux et une meilleure appropriation des projets : suivi du développement des nouveaux territoires, formation des bénévoles, médiation, communication...

🗨️ L'ÉQUIPE



+ 8 bénévoles :

Yves Louvet et Jean-Paul Back au pôle MOI - Denis Essling en support au pôle S.I - Françoise Berthaux à la comptabilité – Clarisse Essling et Dominique Guillemain en appui RH – Catherine Larrieu et Aurélie Goin au sein de la gouvernance

+ trois stagiaires (période de mai à juillet et de septembre à décembre) et un alternant au sein du pôle communication, Oscar Dormoy, à compter de septembre et ce, pour une durée d'un an.

FOCUS

Après cinq ans d'engagement en tant que Président de la fédération, Baudouin de Pontcharra, dont le mandat est arrivé à terme, cède le flambeau à Catherine Larrieu. Sympathisante de longue date de SNL, elle a notamment été Directrice de la DRIHL Val-de-Marne et Déléguée Générale des Scouts et Guides de France. Elle rejoint Anne Mollet, nommée Directrice Générale de la fédération en mars. Cette dernière a occupé des fonctions successives au sein du Groupe Nexity, notamment celle de Directrice développement durable et marketing stratégique et a été la première Directrice générale de la Communauté des Entreprises à Mission, association de référence sur la société à mission en France qu'elle a contribué à structurer et développer.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

Une nouvelle identité pour le mouvement SNL

L'année 2024 a été marquée par le déploiement de la nouvelle identité visuelle du mouvement. Plus moderne, plus dynamique, elle réaffirme les valeurs et les spécificités de Solidarités Nouvelles pour le Logement et doit contribuer à faire rayonner son projet associatif pour gagner en notoriété.

Une foncière solidaire avec la Métropole lyonnaise

SNL-Prologues, foncière solidaire du mouvement et la Métropole de Lyon se sont associées dans l'objectif de mobiliser 350 logements vacants d'ici 2030, dont 100 les trois premières années. L'objectif est de permettre de déployer une offre de logements d'insertion adaptée pour les personnes en situation de fragilité. SNL Union accompagne ce déploiement sur le volet coordination et communication.

Des semaines thématiques

Rendez-vous incontournables, la Semaine Nationale des Pensions de famille, de la Finance Solidaire ou encore celle de la Lutte contre la précarité énergétique, constituent des occasions uniques pour promouvoir et valoriser notre expertise.

Une gouvernance et une direction renouvelées

En mars, Catherine Larrieu et Anne Mollet, respectivement Présidente et Directrice Générale de SNL Union, rejoignent la fédération SNL.

Leur connaissance fine du monde du logement et leur sens de l'engagement constituent un levier important pour renforcer notre mouvement, actuellement engagé dans une stratégie de développement active.

Des inaugurations tout au long de l'année

Inauguration de nouveaux logements d'insertion à Margency, à Levallois Perret ou encore, 1^{ère} pierre à Nogent sur Marne... SNL Union était présente sur ses différents territoires d'implantation pour mettre en avant, au travers de vidéos, reportages et interviews, la vitalité des actions portées par l'ensemble du mouvement.

Un nouveau site internet pour 2025

Dans le prolongement de la refonte de son identité visuelle, SNL a initié en fin d'année, la première étape d'un chantier d'envergure : le recueil et l'analyse des besoins en vue de la refonte de son site Internet. Celui-ci devrait être opérationnel à la rentrée 2025.

REPENSER COLLECTIVEMENT NOTRE MODELE

... Pour relever les enjeux à venir

L'année 2024 marque une étape importante dans la vie de Solidarités Nouvelles pour le Logement. Face aux enjeux et défis auxquels sont confrontées collectivement les entités qui composent le mouvement, et dans le prolongement du travail initié en 2023, la fédération a organisé un séminaire interne le 16 mars 2024. Dédié au modèle économique, il regroupait bénévoles, salariés, et administrateurs. La matinée a été consacrée à un état des lieux de la situation financière des différentes entités SNL et d'une analyse prospective. L'après-midi, à la réflexion au travers de 5 ateliers thématiques. La restitution et la synthèse qui ont suivi ont permis de dégager des axes prioritaires et des plans d'action associés. Dans la continuité des États Généraux (2020-2025) qui avaient mobilisés les forces vives de SNL, il s'agissait de se donner des lignes d'actions communes pour « mieux faire ensemble » dans un contexte particulièrement difficile : hausse des coûts de travaux, de l'énergie, baisse des subventions publiques, politique du logement social mise à mal...

La période à venir constitue ainsi une étape charnière pour SNL. Dès cette année, de nombreuses actions ont été initiées et des mesures prises, soutenues par une nouvelle gouvernance, un conseil d'administration renouvelé ainsi qu'une nouvelle Direction pour la fédération SNL.

Les 5 ateliers thématiques

- Quelle organisation pour les entités SNL ?
- Savoir habiter - « Entretien des logements »
- Développement des ressources
- Développement du bénévolat
- Quelle stratégie de création et cession de logements ?



Séminaire du 16 mars 2024

DIVERSIFIER ET DEVELOPPER NOS RESSOURCES

En 2024, grâce à l'engagement de nombreux soutiens et contributeurs, nous avons pu financer de nouveaux projets, en particulier autour de programmes d'accompagnement social et de proximité de nos locataires ou des projets de création de logements intégrant une dimension forte d'optimisation énergétique.

L'année reste toutefois en demi-teinte notamment en ce qui concerne les financements publics (dans un contexte de baisse généralisée) et le mécénat. Bien que les acteurs du secteur associatif ne soient pas tous impactés de la même manière, le manque de notoriété de SNL et son ancrage francilien, constituent parfois un frein pour des entreprises à dimension nationale qui souhaitent d'avantage soutenir des acteurs implantés sur l'ensemble du territoire. Réaffirmer la force de l'action locale et sa complémentarité avec les actions régionales et nationales reste donc au centre de nos préoccupations.

Soulignons en revanche la hausse légère de la collecte et des libéralités, dont la gestion est également assurée par la salariée Responsable du développement des ressources au travers d'une mise à disposition pour le compte du Fonds de dotation.

📍 IMPLICATION DES PARTENAIRES PRIVES

Entreprises et fondations s'engagent chaque année à nos côtés. Elles nous permettent de financer les actions de tête de réseau portées par SNL Union, contribuant ainsi à garantir la stabilité aux associations SNL membres ainsi que la faisabilité de programmes ou opérations réalisées directement sur les territoires locaux franciliens.

La confiance renouvelée de notre partenaire historique, la Fondation J.M Bruneau et le renforcement de son soutien ont été précieux pour mener à bien nos missions, spécifiquement au service des associations SNL. De même, nous remercions la Fondation Gecina, nouveau partenaire, qui nous a octroyé un financement visant à soutenir une opération de création de cinq logements portée par l'une de nos associations départementales au travers de l'engagement d'une de ses collaboratrices.

Plus globalement, nous notons une hausse de l'implication des collaborateurs.trices d'entreprises dans des actions de mécénat et constatons que le modèle SNL séduit.

“

La première motivation est clairement le projet SNL qui, selon moi, répond avec beaucoup d'intelligence et d'humanité à la problématique très concrète du logement pour les personnes en situation précaire (...). En réalité c'est bien peu d'efforts pour une très grande satisfaction : celle de contribuer à la réalisation d'un projet très tangible et visible au bénéfice des moins favorisés.

Géry Bonté, Directeur adjoint du numérique et des Systèmes d'Information, Groupe Saint-Gobain et parrain de SNL

LES FONDS PUBLICS

En 2024, la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIETS) a renouvelé son soutien en nous permettant de financer l'accompagnement du public primo-arrivant logé dans le parc SNL. Ce financement nous a permis d'assurer un appui renforcé auprès de 129 personnes, auxquelles s'ajoutent les autres membres du foyer, afin de contribuer à leur insertion, sociale et professionnelle.

Dans un contexte d'égalité des droits en faveur de l'accès au logement, cette action revêt un caractère particulièrement important pour le mouvement qui dès 2015, prenait position en faveur d'un accueil inconditionnel.

LA COLLECTE DES PARTICULIERS

L'année 2024 marque la concrétisation du lancement d'une stratégie de collecte globale dont la feuille de route s'échelonne sur sept ans (de 2025 à 2031). Elle s'appuie sur quatre axes, dont la consolidation de la collecte de proximité - une des spécificités du mouvement SNL - et le lancement d'une collecte digitale. Aux côtés de ces deux volets, la structuration d'une stratégie en direction des grands donateurs et le déploiement d'une stratégie « libéralités » seront au cœur des enjeux. L'objectif est de disposer de l'impulsion nécessaire pour permettre la mise en œuvre d'un plan de collecte ambitieux, aux fins d'accroître et diversifier nos ressources.

Le recrutement d'un(e) chargé(e) de collecte pour animer et soutenir la collecte de proximité et piloter la collecte digitale est prévu dans le courant du premier trimestre 2025.



L'argent collecté au travers de la Fondation abritée SNL a permis cette année de soutenir 4 projets portés par les associations départementales à hauteur de 290 000€.

FOCUS : LE FONDS DE DOTATION SNL

Créé au profit des entités départementales, le Fonds de dotation SNL gère les libéralités du mouvement : legs, donations, assurances-vie...

Exonéré de tous droits de mutation sur les legs qui lui sont consentis, le Fonds offre ainsi un cadre juridique et fiscal sécurisé à celles et ceux qui souhaitent transmettre leur patrimoine à SNL et contribuer ainsi à bâtir des villes plus inclusives : création de logements, soutien à l'accompagnement social et de proximité, déploiement de projets d'habitats participatifs...

Depuis trois ans, nous notons une belle progression des libéralités. En effet, que ce soit des donateurs engagés dans le projet associatif ou des sympathisants, de plus en plus de personnes s'informent ou décident de faire un legs. Pour les appuyer dans leur réflexion, un certain nombre d'actions sera déployé dans la période à venir.

NOS PRINCIPAUX SOUTIENS PRIVÉS :



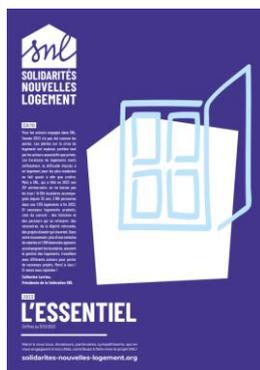
SNL remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires, donateurs et soutiens qui permettent de faire-vivre les projets de l'association, contribuent à faire reculer le mal-logement et œuvrer pour une société plus inclusive.

FORTIFIER ET PROMOUVOIR LE COLLECTIF

DES ACTIONS DE COMMUNICATION

Portée par la refonte de l'identité visuelle déployée en février 2024, la communication se renforce. Elle vise notamment à promouvoir et faire rayonner le projet associatif de SNL, à appuyer l'ensemble des entités qui composent le mouvement SNL et faire résonner notre action auprès des partenaires et pouvoirs publics, notamment.

Refléter nos valeurs au travers d'une nouvelle identité visuelle



Initiée en 2023, la nouvelle identité visuelle de SNL a été officiellement adoptée par l'ensemble du mouvement début 2024. Ce chantier vient clore un travail de plusieurs mois, piloté par la fédération, associant salariés, bénévoles, et administrateurs. Le changement d'identité, déployé à compter du mois d'avril, a permis de repenser en profondeur quelques supports de communication comme l'étude d'Impact Social de SNL, son Essentiel ou encore le flyer dédié au recrutement des bénévoles. Ce

travail sera poursuivi en 2025 afin de proposer des outils et supports adaptés aussi bien à un usage local que francilien ou national.

Une mini-série pour mettre en valeur ceux qui font vivre le mouvement



Une mini-série de **6 diaporamas sonores** a été réalisée en collaboration avec le photojournaliste Pablo Porlan. Au cours des 6 épisodes, salariés, bénévoles et locataires témoignent de leur expérience et invitent le spectateur à venir à leur rencontre. Cette mini-série a été diffusée sur les réseaux sociaux de l'association à compter d'octobre 2024.

Plaidoyer : témoigner et interpeller

SNL poursuit son action de plaidoyer avec deux objectifs principaux : témoigner pour exprimer ce qui se vit dans le quotidien à SNL, faire connaître les solutions et modalités d'insertion par le logement que l'association met en œuvre et, contribuer au débat public afin de faire bouger les lignes et peser sur l'orientation des politiques publiques. Que ce soit en notre nom propre ou au sein de collectifs engagés, SNL a fait entendre sa voix ou a participé à de nombreux rendez-vous avec des décideurs publics dans un contexte particulièrement inquiétant pour les personnes en situation de mal-logement.

Quelques-unes de nos actions ou initiatives :

La mobilisation contre la loi « Immigration »



Le 21 janvier, bénévoles et salariés de SNL étaient présents en nombre, place du Trocadéro, pour protester contre la loi Darmanin. Engagée dans l'accueil inconditionnel des personnes, l'association a tenu à dénoncer, aux côtés d'autres acteurs et collectifs, des mesures qui visent à rendre l'accueil des personnes étrangères plus difficile encore, en durcissant l'accès à des droits fondamentaux. Bien que les mesures les plus controversées aient été rejetées, SNL reste mobilisé sur ce sujet.

La participation à un plaidoyer collectif

Dans le cadre des élections européennes, SNL, au travers de sa commission Plaidoyer, a adressé une lettre d'interpellation aux têtes de liste de la campagne. Ce document venait en complément des propositions du Collectif des Associations Unies (CAU) et du Pacte du Pouvoir de Vivre dont SNL est membre actif.

Une Newsletter « spéciale plaidoyer »

Pour la première fois, une Newsletter spéciale a été diffusée à l'ensemble du réseau SNL, une initiative qui sera renouvelée en 2025.

FOCUS :

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE NOTRE FONCIERE SOLIDAIRE

Un travail important a été réalisé cette année pour soutenir la communication de notre foncière solidaire, SNL-Prologues. En charge de la gestion du parc des logements et de son entretien pour l'ensemble du mouvement, SNL-Prologues fait partie des 7 foncières en France à bénéficier du mandat SIEG (Service d'Intérêt Economique Général), une reconnaissance impliquant des obligations de service public dans le cadre d'une mission particulière d'intérêt général.

SNL Union a plus particulièrement revu ses outils de communication et a mis en lumière, dans le cadre de la Semaine de la Finance solidaire, celles et ceux qui contribuent à la faire vivre au travers de courtes vidéos.

En octobre 2024, SNL-Prologues s'est vue attribuer le Prix de L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans la catégorie *Utilité Sociale et Transition Ecologique*.



L'ENGAGEMENT BENEVOLE AU CŒUR DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Fer de lance du projet associatif de SNL, **1 368 bénévoles ont accompagné et soutenu le déploiement du mouvement en 2024** en étroite collaboration avec les salariés et notamment, les travailleurs sociaux de l'association.

SNL poursuit ses efforts afin de consolider et structurer son offre d'accueil. Ainsi, à côté d'une offre de formations étoffée, de nouvelles réflexions et chantiers ont été initiés pour répondre notamment aux enjeux de recrutement de nouveaux bénévoles.

Trois chiffres clés : formations et webinaires des bénévoles



25 visios



13 sessions en présentiel



588 participants

Des visios thématiques mensuelles

Pour répondre aux nouveaux modes de contact et de transmission, SNL Union propose des visios thématiques, en format court, chaque mois. En une heure trente, sont abordées des thématiques en résonance avec les préoccupations des bénévoles (la médiation de voisinage, le relogement ...), et en lien avec l'actualité pouvant plus particulièrement impacter le parcours résidentiel des locataires. Ces temps d'échange sont aussi l'occasion de partager des bonnes pratiques, par exemple sur des événements inter-SNL.

Une réflexion autour du bénévolat

Cette année, SNL a eu l'opportunité de proposer aux étudiants de l'école Sup de Pub de plancher sur la thématique de rajeunissement du bénévolat. Dans ce cadre, une centaine d'étudiants, en sous-groupes, ont proposé des recommandations à SNL. Deux étudiants, issus du groupe lauréat, ont ensuite poursuivi la réflexion au travers d'un stage de deux mois au sein du pôle communication de SNL. Cette expérience s'inscrit dans un questionnement plus large que mène SNL pour réinterroger son offre dans un contexte de recrutement difficile pour le mouvement et le monde associatif en général ; comment attirer de nouvelles personnes tout en veillant à l'articulation avec le socle historique des bénévoles déjà engagés au sein de l'association ? Comment créer une offre de missions plus ponctuelles qui conviendrait à un public plus jeune ? Comment et sur quel support communiquer pour les atteindre, par le biais de quels canaux ?

La prochaine étape consiste à faire un état des lieux du bénévolat SNL (la dernière enquête date de 2017) au travers d'un questionnaire diffusé à l'ensemble des bénévoles.



Mon rôle, c'est d'être là. D'être une présence, un regard extérieur. Leur offrir un autre point de vue sur eux-mêmes, un regard bienveillant, positif. Parce qu'ensemble, on rit, on chante, on danse, on joue. Le repas hebdomadaire organisé avec tous les résidents est un moment auquel on tient beaucoup. C'est un véritable temps de partage, rendu possible grâce à SNL. Ils nous disent avoir besoin d'un moteur pour avancer... et moi, je veux bien être ce moteur. Notre objectif, c'est qu'ils trouvent un équilibre, qu'ils apprennent à s'accepter tels qu'ils sont, pour pouvoir se reconstruire. Je suis souvent émerveillée par leur bonté les uns envers les autres.

Thérèse, bénévole (résidence accueil Massy)

OPTIMISER NOS OUTILS POUR MIEUX VALORISER NOTRE IMPACT

La refonte globale du système d'information s'est activement poursuivie en 2024. Elle vise à fluidifier et à homogénéiser les pratiques tout en répondant de façon ciblée à la diversité des besoins « métiers » au sein de l'écosystème SNL.

De nouveaux jalons ont été posés au cours des derniers mois :

- 🏠 **L'outil de gestion de relation client (CRM) Salesforce**, opérationnel pour l'ensemble du mouvement depuis fin 2023, a bénéficié de quelques améliorations fonctionnelles afin de simplifier le parcours utilisateur et s'adapter à la nouvelle charte graphique. Il a également été décidé d'intégrer la gestion des bénévoles, qui vient s'ajouter à celle des donateurs et des souscripteurs de parts sociales Prologues afin de centraliser, dans un même système, l'ensemble des « contributeurs » de SNL. La souscription de parts Prologues peut se faire également en ligne.
- 🏠 **En concertation** avec le pôle communication, **le travail autour de la refonte des sites internet de Solidarités Nouvelles pour le Logement et d'Investir Solidaire** a été lancé. Le pôle SI est en appui, plus particulièrement sur des questions techniques (nouvelles solutions de paiements pour offrir davantage de possibilités aux contributeurs, interface des différents formulaires...).
- 🏠 La recherche d'outils pour **remplacer Datapro**, base de données métiers de la gestion locative, est en revanche toujours en cours.

Évolution de l'organisation

Le contrat de mécénat de compétences de Denis Essling, responsable SI, s'est achevé en août 2024. Il poursuit ses activités chez SNL en tant que bénévole et apporte un support au nouveau Responsable SI, Cyril Lefebvre, arrivé en septembre 2024. Ce dernier est un salarié SNL Union à temps plein. Expert Salesforce, il travaille également en tant que chef de projet Data pour permettre notamment de fiabiliser et d'optimiser la collecte des données pour l'ensemble du mouvement. L'année 2025 devrait par exemple voir la mise en place de nouveaux modèles de rapport d'autocontrôle, plus graphiques et pédagogiques, avec des indicateurs révisés pour y intégrer de nouveaux axes.

DEVELOPPER L'ACTION DE SNL SUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES

L'année 2024 a permis de poursuivre le développement et la consolidation de notre action sur les territoires du Val-D'Oise et de la Seine-Saint-Denis. De nombreuses avancées dans les opérations identifiées ou initiées durant la période précédente ont pu être réalisées. Dans le Val-D'Oise, l'activité reste énergique pour l'association SNL 95 qui, après plusieurs mois de vacance de poste a pu recruter, en janvier 2024, une nouvelle Directrice. En Seine-Saint-Denis, de nouveaux projets émergent relançant ainsi une nouvelle dynamique sur ce territoire.

Le rôle de la fédération est de mettre au service de ces territoires les ressources humaines et les compétences associées (maîtrise d'ouvrage d'insertion, vie associative, développement des ressources, gestion budgétaire...) afin de permettre au projet associatif de s'y déployer dans les meilleures conditions et ainsi créer une offre de logements d'insertion adaptée aux besoins des personnes mal-logées.



*Il y a certaines choses de la vie qu'on ne peut pas oublier, comme le jour où j'ai emménagé. Une fois qu'on vous trouve un logement, on se pose 1000 questions : comment est le logement, est-ce que je vais être bien avec ma famille ? Mais une fois qu'on visite et qu'on trouve que c'est au-delà de ce qu'on avait imaginé, ça devient une surprise (...). Pour moi le foyer est un berceau. Quand j'ouvre la porte, je peux faire tout ce que je veux, c'est la liberté ! **Mariam, locataire***

🏠 L'activité en bref, sur les territoires du Val-D'Oise et de la Seine-Saint-Denis :



1 inauguration

5 nouveaux logements à Margency qui vont permettre à des ménages de se reconstruire



1 acquisition

6 logements d'insertion à Montmorency. Il s'agit de la 1^{ère} implantation de SNL dans cette commune



Des projets à concrétiser

A Romainville avec la Ville, et au Raincy dans le cadre de préemptions en partenariat avec l'Etat, la Ville et l'EPFIF*

*Etablissement Public Foncier IDF



1 groupe de travail Développement

En charge des grandes orientations stratégiques en Seine-Saint-Denis

FOCUS :

En novembre, SNL Val-D'Oise inaugurait 5 logements d'insertion à Margency après avoir réhabilité deux maisons mitoyennes en centre-ville. L'une avait été cédée par la Mairie pour 1€ symbolique, l'autre revendue à l'association par l'EPFIF. Une opération qui revêt un caractère important pour SNL 95 puisqu'elle marque l'accroissement de son offre de logements sur le territoire. Elle a aussi permis à des bénévoles de SNL de se mobiliser activement autour d'une campagne de financement participatif pour venir compléter les soutiens des partenaires financiers, publics et privés. Cette mise en service a également été saluée par le Maire de la commune, Thierry Brun : « Ce type de projet est primordial pour nous. Il répond à notre volonté de combler la carence en logements sociaux sur notre territoire, dans le cadre du contrat de mixité sociale signé par la commune. »

RAPPORT FINANCIER 2024

COMPTE DE RESULTAT

- **Produits d'exploitation : 1 565 M€ (+266k€)**

L'augmentation des produits d'exploitation en 2024 par rapport à 2023 (+266 k€, +20 %) s'explique principalement par :

- La hausse du poste « reprise sur amortissement et provision, transfert de charges » (+154 k€, +78%),
 - suite à la reprise sur provision pour risques (+73 k€) : le jugement rendu en 2024 concernant le litige sur les travaux des logements de Saint-Denis a été favorable et exécutoire ;
 - et à l'augmentation des « transferts de charges d'exploitation », constitués par les refacturations entre structures SNL (+93 k€) : reversement de 38 k€ d'indemnités du litige Saint-Denis par SNL-Prologues à l'Union et augmentation de la refacturation des informatiques de 57 k€, cette dernière incluant l'ensemble des prestations informatiques et du coût du personnel dédié de l'Union en 2024 (non pris en compte en 2023).
- La hausse des contributions financières (+110 k€, +25%), expliquée par un accroissement des contributions obtenues en 2024 et dédiées aux SNLD (+120 k€).
- La vente de prestations et services (+31 k€, +25%), dont l'augmentation s'explique par l'activité MOI facturée à SNL-Prologues par l'Union (+23 k€) suite à la réalisation de 2 opérations dans le 95.
- L'utilisation de fonds dédiés (+31 k€, +93%) avec l'utilisation en 2024 de 21 k€ d'un don dédié à de l'investissement pour l'affecter à l'achat de parts de SNL-Prologues et de 13,6 k€ de dons manuels face à un solde de subvention FLDⁱⁱⁱ non perçu et abandonné (16,9 k€).

ⁱⁱⁱ *Fondation pour le Logement des Défavorisés*

- **Charges d'exploitation : 1 612 k€ (-8 k€)**

Les charges d'exploitation ont quasi stagné entre 2023 et 2024 (-8 k€, 0%), avec :

- Une augmentation des charges de personnel (+42 k€, +8%), du fait de l'impact de départs (indemnités), du remplacement avec revalorisation salariale et du renforcement de l'équipe (apprenti au service communication) ;
- Compensée par une baisse des charges externes (-42 k€, -10%) suite à une diminution des charges de maintenance informatique (-52 k€) et des frais de colloque (-17 k€, impact de la journée du mouvement SNL à Jambville en 2023).

Nous notons en 2024 :

- Une légère baisse (-20 k€, -3%) des aides financières : les aides financières liées aux contributions financières et subventions obtenues pour les SNLD ont bien augmenté de +92 k€ en 2024 (de 473 k€ en 2023 à 565 k€ en 2024), la baisse constatée du montant total des aides s'explique par une aide de 112 k€ versée en 2023 suite à la cession d'un bien immobilier ;
- Une dotation pour provision travaux de 23 k€ pour tenir compte du potentiel différentiel entre le montant des travaux pour les logements de Saint-Denis validé

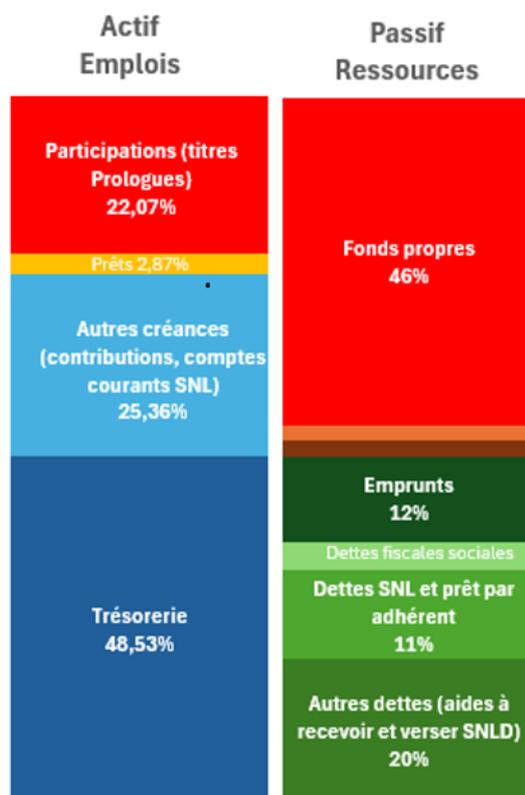
- par le tribunal sur la base de devis réalisés en 2021 et le montant qui sera facturé une fois les travaux effectués (impact de l'inflation sur le coût des travaux) ;
- 5 k€ de fonds dédiés reportés liés au prix de l'ESS obtenu par SNL-Prologues en 2024 et dédié au futur fonds de solidarité.
 - **Résultat d'exploitation : - 26 k€ (+273 k€)**
Le résultat d'exploitation s'améliore nettement mais reste déficitaire : - 26 k€ (-299 k€ en 2023).
 - **Résultat financier : 50 k€ (+18 k€)**
Le résultat financier a augmenté en 2024 à 50 k€ (+32 k€ en 2023), alors que la trésorerie a diminué, du fait de la hausse des taux d'intérêt des placements (livrets, dépôts à terme).
 - **Résultat exceptionnel : -5 k€ (-287 k€)**
Le résultat exceptionnel a diminué à -5 k€ : il correspond à l'annulation d'une subvention FLD et de son reversement prévu, les critères d'attribution de cette subvention ne pouvant être respectés.
En 2023, son montant plus élevé s'expliquait par deux opérations exceptionnelles : la vente d'un bien immobilier pour 225 k€ en 2023 et une reprise de provision de 88 k€ sur une subvention non réclamée.
 - **Le résultat de l'exercice 2024 fait apparaître un bénéfice de 11 K€, proche du bénéfice de 2023 (de 8 k€).**
 - **Les contributions volontaires en nature : 220 k€ (+24 k€)**
Elles restent très importantes, en légère hausse (+24 k€, +12%) comparativement à 2023 : 28 k€ en nature, 78 k€ en mécénat de compétences et 113 k€ en bénévolat (pour un équivalent de 2,9 ETP).
La baisse du mécénat de compétences (suite à la fin de la convention) a été compensée en grande partie par une augmentation du bénévolat avec le passage en bénévolat de la personne en mécénat et par le renforcement de l'équipe de bénévoles experts (RH, juridique).

COMPTE DE BILAN :

Total bilan : 3 662 k€ (+15 k€)

- **Actif immobilisé : 918 k€ (+238 k€)**
L'augmentation de l'actif immobilisé s'explique par la hausse des participations avec l'achat des parts de SNL-Prologues (340 k€ en 2024), diminuée par la baisse des prêts avec le remboursement du prêt à SNL 94 (-95 k€ entre 2023 et 2024).
- **Actif circulant : 2 744 k€ (-223 k€)**
Il représente 75% de l'actif. La baisse de l'actif circulant est principalement due à la forte diminution de la trésorerie (-585 k€ entre 2023 et 2024), atténuée et aussi en partie expliquée par l'augmentation des autres créances (+398 k€) du fait des comptes courants dus par les SNLD au 31/12/2024 (dont une avance de trésorerie de 50 k€ due par SNL 94) et des subventions issues de la FLD en augmentation (+228 k€).

- Fonds propres : 1 702 k€ (+11 k€)**
 Les fonds propres, en légère hausse, représentent 46 % du passif.
- Fonds reportés et dédiés : 74 k€ (-40 k€)**
 Ce poste a diminué du fait de l'utilisation des fonds dédiés (achat de parts SNL-Prologues, compensation de non-obtention d'un solde de subvention).
 A noter 5 k€ dédiés pour le futur fonds de solidarité.
- Provisions : 88 k€ (-50 k€)**
 La diminution s'explique principalement par le solde de la reprise et des dotations liées au litige travaux des logements de St Denis.
- Dettes : 1 798 k€ (+ 93 k€)**
 Les dettes représentent 49% du passif. Leur augmentation vient du règlement des parts de SNL-Prologues non réalisé au 31/12/2024 et des aides financières à verser aux SNLD, les contributions afférentes n'ayant pas été versées à SNL Union (contributions accordées, non versées, les opérations concernées n'étant pas commencées ou pas encore finalisées).





ACTIF <i>(en k€)</i>	Exercice 2024			Exercice 2023	Ecart 2024-2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	332	331	0	2	-2
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37	36	2	7	-5
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées	820	11	808	468	340
Prêts	105		105	200	-95
Autres	3		3	2	0
Total I	1 296	378	918	680	238
ACTIF CIRCULANT					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10		10	8	2
Autres	929		929	531	398
Trésorerie					
Valeurs Mobilières de Placement	1 057		1 057	1 624	-567
Disponibilités	720		720	738	-18
Charges constatées d'avance	29		29	66	-38
Total II	2 744		2 744	2 967	-223
TOTAL GENERAL (I + II)	4 040	378	3 662	3 647	15

PASSIF <i>(en k€)</i>	Exercice 2024	Exercice 2023	Ecart 2024- 2023
FONDS PROPRES			
Autres réserves	1 474	1 474	0
Report à nouveau	217	209	8
Excédent ou déficit de l'exercice	11	8	3
Situation nette (sous total)	1 702	1 691	11
Total I	1 702	1 691	11
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
Fonds dédiés	74	113	-40
Total II	74	113	-40
PROVISIONS			
Provisions pour risques	16	87	-72
Provisions pour charges	72	51	22
Total III	88	138	-50
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	438	460	-22
Emprunts et dettes financières diverses	394	436	-41
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	73	136	-64
Dettes fiscales et sociales	144	154	-10
Autres dettes	749	519	230
Total IV	1 798	1 705	93
TOTAL GENERAL (I + II + III + III+ IV)	3 662	3 647	15

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en k€)	Exercice 2024	Exercice 2023	Ecart 2024-2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	200	200	0
Ventes de prestations de services	152	121	31
Concours publics et subventions d'exploitation	192	201	-9
Ressources liées à la générosité du public	82	116	-34
<i>Dons manuels</i>	62	66	16
<i>Mécénat</i>	20	50	-30
Contributions financières	545	435	110
Reprise sur amortissements, dépréciations et transferts de charges	350	197	154
Utilisations des fonds dédiés	65	34	31
Autres produits	0	17	-13
Total I	1 586	1 321	266
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	391	433	-42
Aides financières	565	585	-20
Impôts, taxes et versements assimilés	33	25	8
Charges de personnel	567	524	42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8	13	-7
Dotations aux provisions	23	1	23
Reports en fonds dédiés	25	30	-5
Autres charges	1	8	-7
Total II	1 612	1 620	-8
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-26	-299	273
PRODUITS FINANCIERS			
Valeurs Mobilières	54	36	18
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées	4	4	0
2. RESULTAT FINANCIER	50	32	18
3. RESULTAT COURANT avant impôts	24	-267	291

EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	45		45
Sur opérations en capital		225	-225
Reprises sur provisions et transferts de charges		88	-88
Total V	45	313	-268
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	50		50
Sur opérations en capital		32	-32
Total VI	50	32	18
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-5	282	-287
Impôt sur les bénéfices	7	6	1
Total des produits	1 685	1 671	15
Total des charges	1 674	1 663	11
EXCEDENT OU DEFICIT	11	8	3
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	28	8	21
Prestations en nature (mécénat de compétences)	78	113	-34
Bénévolat	113	76	37
TOTAL	220	196	24
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	28	8	21
Prestations en nature	78	113	-34
Personnel bénévole	113	76	37
TOTAL	220	196	24

PERSPECTIVES 2025

Le contexte économique, social et politique s'avère de plus en plus complexe pour l'ensemble des acteurs associatifs intervenant auprès de ménages en situation de grande précarité et sur la thématique du logement d'insertion. Pour faire face aux vents contraires et afin de pouvoir continuer à mener à bien nos missions à forte utilité sociale, unir nos forces est essentiel.

C'est dans cette logique que la feuille de route de SNL Union a été définie lors du séminaire organisé en mars 2024. Un certain nombre de priorités en termes d'appui aux différentes entités du mouvement ont été fixées et vont orienter nos actions dans les mois qui viennent :

- 🏠 **Consolider et sécuriser l'activité du mouvement** grâce à un renforcement des fonctions transversales (informatique, finance, communication, formation, plaidoyer...).
- 🏠 **Développer le mécénat, accompagner la stratégie de collecte de dons, ainsi que la collecte d'épargne.**
- 🏠 Accroître notre visibilité et **gagner en notoriété**, grâce à la conception d'un nouveau site internet, à des outils de communication adaptés à chaque partie prenante du mouvement (collectivités locales, bénévoles, institutionnels, donateurs).
- 🏠 **Sensibiliser les acteurs publics, le monde économique et les citoyens** sur la forte utilité sociale du logement d'insertion, les enjeux de la transition écologique juste, et les réponses concrètes que nous pouvons apporter.
- 🏠 **Développer et fidéliser le bénévolat**, au cœur du projet associatif SNL.
- 🏠 **Asseoir les bases d'une stratégie de développement des logements d'insertion SNL** adaptée aux besoins des territoires, dans un contexte de baisse des subventions locales.

Dans cette période incertaine, il nous est paru important de réaffirmer nos racines, de partager notre singularité et d'orienter notre engagement vers un cap et des valeurs communes. A cette fin, nous avons décidé de réaliser un travail de concertation autour de la formulation de la raison d'être de SNL, finalisée courant 2025.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Fédération des associations

Solidarités Nouvelles pour le Logement

SNL-Union – 3 rue Louise Thuliez – 75019 Paris

01 42 41 22 99 – contact@solidarites-nouvelles-logement.org

www.solidarites-nouvelles-logement.org

